



# PS TRAMELAN

## Séance du conseil général

Tramelan, le 24.11.2025

### Interpellation : Pour une amélioration du tri des plastiques

Depuis quelques mois, la commune de Tramelan propose une solution de tri et de collecte du plastique. La chose était attendue de longue date, c'est donc réjouissant. Cette première période de mise en place permet de faire remonter certaines réflexions et, nous l'espérons, des pistes d'optimisation.

En effet, une fois les sacs achetés, une place trouvée à côté des autres déchets triés, le sac rempli, vient la question de son élimination. A notre sens, c'est l'aspect le plus contraignant : la seule possibilité est d'amener le sac durant les heures d'ouverture de la déchetterie de la Trame. Cette contrainte est importante et rebute nombre de concitoyens. Ceci fait du plastique le seul déchet usuel qui ne peut être déposé ni en libre accès, ni dans le cadre d'une tournée de ramassage.

Nous invitons le Conseil municipal à envisager une solution permettant de déposer les sacs de plastique dans, au minimum, une déchetterie en libre accès. Ceci est, nous semble-t-il, le minimum pour assurer le succès de cette filière de tri.

Ici et là, on entend que « les gens » vont tricher et mettre n'importe quoi dans les sacs. Pourtant, il est convenu que les citoyens ont la compétence de trier correctement le papier, le verre (dont il faut distinguer les différentes couleurs), le PET, l'aluminium, les boîtes de conserve, les piles, les dosettes de café, etc. Nous ne voyons pas en quoi ajouter le plastique à cette liste est problématique, d'autant plus qu'il n'y a aucun intérêt financier à mal remplir ces sacs par le fait que ceux-ci sont les seuls déchets recyclés payants.

Par ailleurs, quelques améliorations pourraient être envisagées :

- Les informations relatives au tri des déchets plastiques sont actuellement difficiles à retrouver sur le site de la commune. Une meilleure visibilité serait souhaitable.
- Les bonnes habitudes de tri s'acquièrent dès le plus jeune âge et sont souvent durables. Il serait donc pertinent d'améliorer les possibilités de tri au sein des écoles, en particulier à « la popotte ».

Pour la fraction socialiste de Tramelan

Marc Froidevaux

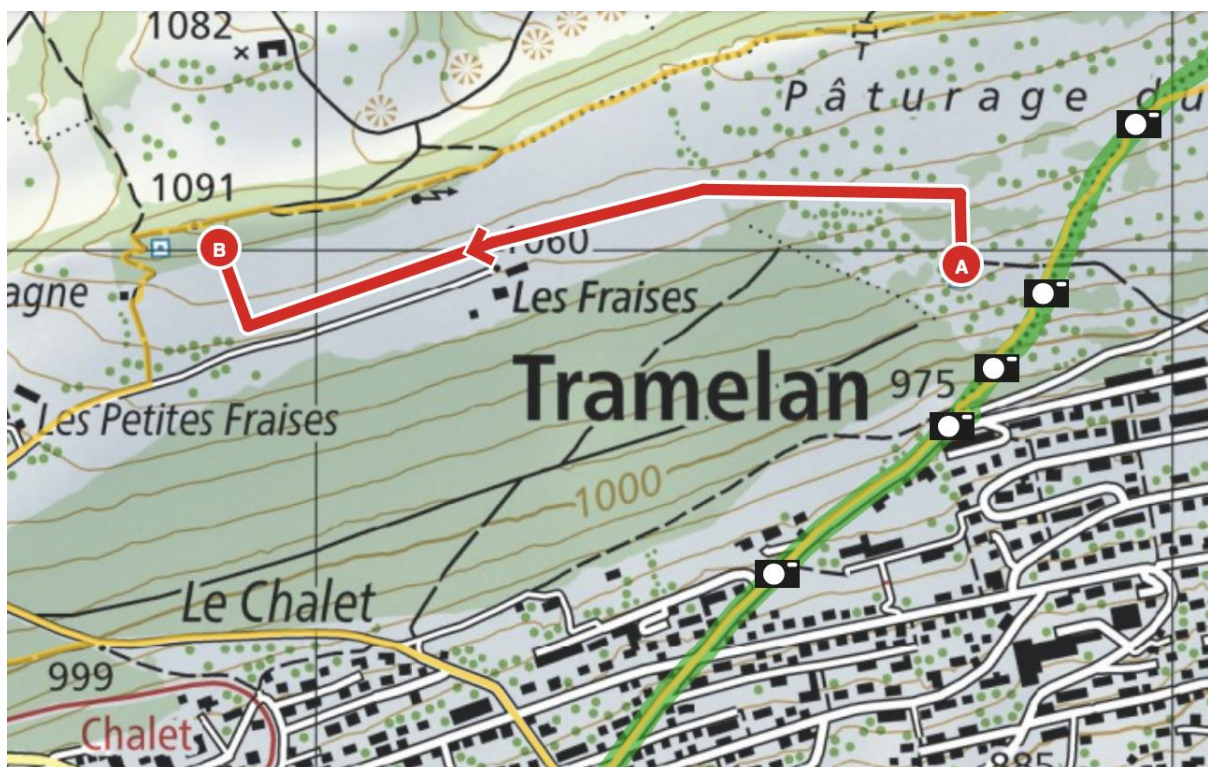


## Parti socialiste Tramelan **Interpellation**

### Conduite d'eau potable

Mesdames, Messieurs,

En promenant mon chien, j'ai repéré partiellement le tracé de la future fouille qui part du bâtiment FMB des Fraises jusqu'à l'emplacement de l'Eolienne en direction des Places, ceci pour effectuer la pose d'une conduite pour l'électricité produite par cette dernière. Il serait possible de profiter de cette fouille pour poser une partie de la conduite d'eau potable (qu'il faudra remplacer d'ici quelques années) qui relie les deux réservoirs (des Reussilles à celui de la Printanière) cela nous économiserait presque un kilomètre de fouille et il resterait totalement à nos frais la connexion des 2 réservoirs à la fouille FMB. Cela éviterai du point de vue écologique et protection de cette zone naturelle un deuxième chantier. Etant donné les oppositions et tractations administratives que rencontre actuellement les FMB, cela nous donne un peu de temps pour effectuer les calculs d'économies, de faisabilité et de demander les autorisation nécessaires pour les 2



fois 150 mètres de conduites pour relier les réservoirs.



Parti socialiste  
du Jura bernois

## Parti socialiste Tramelan

C'est une opportunité à saisir. Je demande au Conseil Municipal d'étudier la faisabilité de cette proposition en tenant compte des probables économies et d'un unique chantier dans une zone naturelle protégée.

Jacques-Eric Favre

Tramelan le 17.11.2025

**Postulat au Conseil général du 2.3.2026, Parti Libéral Radical**

**Optimisation de l'horaire d'enclenchement de l'éclairage public.**

Une action en réponse aux commentaires des usagers des transports publics.

Aujourd'hui l'éclairage public s'enclenche à 05h30 alors que le départ du premier BUS (B131) est à 5h28, et du premier train (R37) à 5h30.

Afin d'améliorer le confort et la sécurité des personnes se levant tôt pour rejoindre leur lieu de travail, il est demandé au conseil municipal de prendre les mesures nécessaires afin d'avancer l'heure d'enclenchement de l'éclairage public à 05h00.

Parti Libéral Radical Tramelan

Tramelan, le 25.2.2026

  
François Ruffin